

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°15

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2019

Bail à ferme: le décret
des insatisfaits

PAGE 3

Scolytes et peste
porcine africaine:
Où en est-on ?

PAGE 5

Coefficients de
fermage 2019:
Des évolutions tout
en contrastes

PAGE 7

Service déclaration de
superficie Natura 2000:
nouvelle organisation

PAGE 8

Le Schéma de
Développement
Territorial: D'un
projet de territoire à
des changements de
comportements

PAGE 9

Une procédure
claire pour toutes les
expropriations d'utilité
publique: Du plus et du
moins

PAGE 12

Chemins et sentiers
forestiers en péril!

PAGE 14

Terres nourricières: Des
sols fertiles pour nourrir
l'homme (PARTIE 1)

PAGE 17



Chers membres,

En cette période de
bons vœux, je ne
voudrais pas rater
l'opportunité de

vous souhaiter une excellente année 2019, comme je l'avais fait l'an dernier. Et malheureusement, nous avons connu un été et une arrière-saison particulièrement secs, avec pour conséquence une attaque sans pareil de scolytes sur les épicéas. A cela est venu se greffer dans le sud Luxembourg, l'éclosion d'une épidémie de peste porcine africaine qui a contraint le Ministre à prendre des mesures d'interdiction de circulation en forêt dans certaines zones et donc, d'interdiction d'exploitation. Sensibilisé par NTF, la SRFB et l'ensemble de la filière bois sur le problème des scolytes, le Ministre a constitué une task force pour définir un plan d'action selon l'évolution de cette attaque d'insectes, et pris une série de mesures pour gérer l'aspect sanitaire. Un fichier des exploitants disponibles sera mis à la disposition des propriétaires concernés et d'autres mesures pourront suivre ultérieurement. En ce qui concerne les éventuels dédommagements, nous croyons savoir que le Ministre a prévu à son budget une aide particulière pour les propriétaires victimes des scolytes, dont la propriété se trouve dans la zone où toute exploitation est interdite à cause de la peste porcine africaine.

Il nous reste à souhaiter que la sécheresse de l'année qui vient de s'achever n'ait pas de répercussions sur d'autres espèces d'arbres, comme le hêtre, par exemple, ce qui pourrait laisser d'autres graves séquelles dans notre belle forêt wallonne.

Nous pouvons nous réjouir de constater que plus de la moitié des coefficients de fermage ont cessé de baisser, 13 zones sur 24 affichent même une hausse.

En ce qui concerne la révision du bail à ferme, il nous semble qu'après toutes les actions que nous avons menées depuis 2 ans (conférence, Facebook, communi-

qués de presse, rencontre avec le Ministre, etc...), nous soyons arrivés au bout de ce que nous pouvions espérer obtenir dans la conjoncture actuelle (voir article sur le Bail à ferme en page 3). La grande question: Obtiendrions-nous plus, demain, avec un autre Gouvernement?

Le Ministre Collin avait sollicité en été l'avis de la Section agriculture du Pôle Ruralité sur ses propositions de modifications de la Loi sur le bail à ferme. Nos seuls 2 représentants n'ont toutefois pu faire acter notre position au milieu des 14 agriculteurs/31 membres composant cette section. Ce que nous avons dénoncé. L'organisation du Pôle Ruralité mis en place par la majorité Socialistes/CDH, devra être réétudiée, à cause de la disproportion de la représentation au sein des sections, à moins qu'un règlement d'ordre intérieur ne vienne régler rapidement les modalités de prise en compte de la position des minoritaires. Nous nous sommes toutefois exprimés par ailleurs auprès du Ministre pour donner notre avis sur son projet de texte...

Notre récente campagne pour vous sensibiliser sur le travail que nous faisons en matière de terres agricoles, et donc le souhait que nous avons d'être soutenu par vos cotisations pour vos hectares de terres agricoles, a porté ses fruits, un grand nombre de propriétaires ont répondu à notre appel. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma totale gratitude. En effet, il est d'une importance capitale que nous soyons tous solidaires pour la défense de nos droits de propriétaires ruraux. Il est dommage que certains ne voient pas l'intérêt de nous soutenir, se disant que NTF fera quand même le travail. Donc, un grand merci à ceux qui ont fait preuve de solidarité.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans remercier chaleureusement notre équipe qui a fait un travail formidable pendant cette année 2018. Un grand merci à eux.

Jean-Pierre Delwart
Président

SAVE THE DATE

9 mai 2019 LIBRAMONT

14^e Rencontres Filière Bois:
Parlons "qualité du bois"
La qualité, c'est l'usage

Une journée de conférences,
ateliers thématiques, stands, ...